

Destinataires => Directrices, directeurs, mandataires de coopératives, responsables de structures affiliées à l'OCCE 06, tous les enseignants.

(Une bonne idée : tenir le premier Conseil de Coopérative au cours du premier Conseil des Maîtres)

DEUX DEMARCHES PRIORITAIRES :

1 S'affilier, se réaffilier à l'OCCE en ligne pour 2025-2026

S'affilier en ligne sur le site occe06.com (dans rubrique ACCUEIL RENTREE 2025 >> Affiliation/Mandataires 25/26) ou en cliquant [ICI](#) pour bénéficier du contrat d'assurance dès les premiers jours de classe.

L'affiliation à l'OCCE donne à la coopérative (section locale de l'OCCE06) le bénéfice de :

- **un statut juridique conforme** (circulaire MEN 2008) pour gérer des fonds privés (associatifs), dans l'école
- **une capacité à recevoir et gérer des subventions et des dons**
- **un compte bancaire en ligne Swan** ouvert par l'AD avec **une carte bancaire de paiement**
- **une plateforme ASSOCONNECT pour organiser la collecte de contributions, dons, paiements**
- **des outils comptables** pour la gestion des ressources (tableurs ou logiciels) en ligne pour la gestion
- **la couverture assurantielle des activités de la coop**, des sorties scolaires organisées à l'initiative de l'école et autorisées par l'autorité compétente,
- **la couverture individuelle des adhérents**, élèves et enseignants, accompagnateurs, des manifestations hors temps scolaires (fêtes...), l'assurance des biens de la coopérative,
- **la responsabilité civile et pénale** – pour la coopérative, ses membres (élèves, enseignants) et ses collaborateurs occasionnels pour les activités qu'elle organise,
- **une plateforme participative** « Trousse à projets », pour le financement des projets,
- **l'accès aux projets fédérateurs** proposés par l'OCCE 06 et la Fédération nationale (Étamine, Chorales solidaires, Mots&Masques, Littérature enfantine, Patrimoine, Environnement, École en poésie...),
- **l'accès aux services coopératifs** : Imagimot & Imagimot Plus Près, qui disposent de plus de 35 000 livres jeunesse en séries ou malles thématiques en prêt et en livraison (si convention Mairie),
- **l'accès à des outils coopératifs** pour la classe : agenda coop, mallettes pédagogiques, jeux coop, Robocoop.

2 Mettre à jour les mandataires de la coopérative (maintien, changement...)

Pour des raisons juridiques et réglementaires, la délégation accordée au mandataire pour l'utilisation du compte bancaire est impérativement liée aux deux conditions suivantes :

1. le **renouvellement de l'affiliation en début d'année** (cliquez [ICI](#)). (Nous recommandons au mandataire de réaliser l'affiliation en ligne dès aujourd'hui, si cela n'a pas déjà été fait)
2. la production du Bilan financier (CRF) de la coopérative pour l'exercice 2024-2025.

Faute de répondre à ces deux conditions au 15 octobre 2025, la délégation de signature sur le compte bancaire devra être suspendue (cf. les statuts et le règlement intérieur OCCE). Attention aux effets sur le fonctionnement de la coopérative et l'impossibilité d'en gérer les ressources.

ENREGISTREMENT OU MODIFICATION DES MANDATAIRES DES COMPTES ASSOCONNECT SWAN, RENSEIGNER IMPÉRATIVEMENT LE QUESTIONNAIRE EN CLIQUANT [ICI](#)

QUELLE SERA LA SUITE DONNÉE A CETTE MISE A JOUR ?

A réception du formulaire que vous allez renseigner, les nouveaux mandataires de la coopérative de l'école recevront deux mails :

- un premier mail (sur l'adresse personnelle pro académique@ac-nice.fr) envoyé par la plateforme d'Assoconnect pour activer le compte Assoconnect.

- un second mail pour rendre actif le compte bancaire Pro Swan (attention : lien valide une seule fois).

Répondez rapidement, le délai de validation des liens étant limité.

Des tutoriels sont à votre disposition et accessibles via le lien ci-dessous !

[Retrouvez tous les tutoriels Assoconnect/Swan sur le site www.occe06.com](http://www.occe06.com)

INFOS ASSOCONNECT SWAN

1 NOUVEAUTE RENTREE 2025 – SERVICE TAP TO PAY :

Les mandataires pourront utiliser leur smartphone comme terminal de paiement (permet d'éviter le maniement d'espèces : mise en œuvre TAP TO PAY (tout savoir sur ce service [ICI](#))

2 WEBINAIRE DE FORMATION SUR LE PAIEMENT EN LIGNE, CREATION DE COLLECTE, TAP TO PAY :

Assoconnect propose une session de formation sur le paiement en ligne (format webinaire) le :

Mardi 9 septembre 2025 à 17h15.

Cette session s'adresse aux mandataires anciens et nouveaux utilisateurs du compte pro.

Pour y participer, s'inscrire via ce lien:

<https://app.livestorm.co/assoconnect/occe-le-paiement-en-ligne-avec-mon-compte-pro>

A noter que l'enregistrement de la session sera envoyé à toutes les personnes inscrites.

INFOS OUTILS COMPTABLES

Le choix des logiciels comptables pour **2025-2026** (COMPTA+ ou COMPTAWEB) est disponible pour téléchargement en cliquant [ICI](#)

RAPPEL : Si vous n'avez pas achevé la saisie de votre comptabilité **2024/2025**, vous pouvez retrouver le téléchargement des logiciels en cliquant [ICI](#)

INFOS RESERVATIONS IMAGIMOT et IMAGIMOT PLUS PRES (prêt : séries d'ouvrages, malles, robots)

1 SERVICE IMAGIMOT :

L'ouverture du site de réservations pour le service IMAGIMOT se fera le 1^{er} Septembre 2025.

Le retrait des livres au siège de l'OCCE 06 pourra se faire à partir du mercredi 03 Septembre 2025 à partir de 14h00.

Bienvenue aux nouveaux enseignants ! Pour rejoindre la communauté IMAGIMOT, inscrivez-vous en cliquant sur ce lien [ICI](#)

2 SERVICE IMAGIMOT PLUS PRES : L'OCCE06 AU PLUS PRES DES ECOLES DU MOYEN ET HAUT PAYS

Ce service, totalement gratuit pour les coopératives, est destiné aux enseignants des écoles du département dont la commune a signé une convention avec l'OCCE.

Renseignez-vous auprès de votre direction.

Si vous souhaitez bénéficier du service « Imagimot Plus Près », demandez à la directrice/directeur de solliciter la Mairie (copie à l'OCCE).

L'OCCE06 prendra contact avec les services de la commune pour mettre en place la convention.

INFOS :

L'ouverture du site de réservations pour IMAGIMOT PLUS PRES se fera le **1^{er} Septembre 2025.**

Les tournées de livraisons du service IMAGIMOT PLUS PRES débuteront le **9 septembre 2025.**

Le calendrier de livraisons dans les communes sera disponible sur le site [occe06.com](http://www.occe06.com) (à partir du 9 septembre)